

Le diagnostic constitue une base commune de travail. L'équipe retenue a présenté sa vision du territoire communal et l'a confronté à celle du groupe de travail constitué des élus et des habitants qui ont suivi l'étude. Ce diagnostic porte sur les caractéristiques urbaines, architecturales et paysagères du bourg. Il permet de comprendre et de partager l'identité et le fonctionnement du bourg de Frossay. Il a permis d'aboutir à la réalisation :

- du «Plan de référence», auquel la municipalité peut se référer pendant plusieurs années pour concevoir et réaliser ses projets prioritaires,
- des plans d'intentions pour les sites de projets identifiés.

L'équipe a eu pour mission d'élaborer avec les élus un plan de référence dont les principes et les orientations se traduisent dans les aménagements publics et privés. Ce plan est un outil référent complémentaire au PADD du PLU. Le plan de référence traduit le projet d'anticipation à l'échelle du bourg. Il est le fil conducteur de la stratégie d'évolution du bourg et renforce le regard partagé sur le projet. C'est un schéma global à court, moyen et long terme. L'élaboration du plan de référence s'axe plus particulièrement sur les thématiques suivantes :

Thématique 1

- L'étude des flux avec les déplacements doux dans le bourg, les stationnements, les espaces piétonniers ...

Thématique 2

- Le traitement des espaces publics du bourg (quelles fonctions, quelles ambiances) comprenant aussi les entrées de bourg et abords des terrains de sports.

- La réflexion sur les ambiances (ambiance de village, ambiance champêtre...) car elle permet d'aborder la question de l'identité et la déclinaison des aménagements dans une vision globale.

- La question de l'utilisation du végétal dans les espaces publics (son rôle, les ambiances paysagères différenciées selon les secteurs de la commune, la gestion différenciée...).

- La question de la signalétique, particulièrement pour indiquer les parkings.

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Thématique 3

- Une réflexion sur le devenir des bâtiments de l'îlot face à la médiathèque (éléments forts à conserver, hypothèses d'évolution de l'îlot dans sa forme physique et ses fonctions telles habitat conservé, autres fonctions ?).

- Le renouvellement urbain avec un repérage des potentialités dans le tissu urbain existant (en extension à la réflexion sur l'îlot cité ci-dessus).